



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le onze juillet à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 01/07/2024

Date d'affichage : 01/07/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 13
- votants : 7

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 17
- procurations : 9
- **nombre total de voix exprimées : 26**

#### Etaient présents :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Gilles ROBERT, Franck VILLEMAIN.

#### Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Sylvie LE HIR, Boris LOICHOT, Daniel PRIEUR, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Christelle VUILLEMIN.

#### Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Christian MOREL, Alexandre PANTEL, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON.

#### Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,  
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Denis LEROUX,  
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,  
Daniel PRIEUR a donné pouvoir à Anthony CUENOT,  
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Gilles ROBERT,  
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,  
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Cédric BÔLE.

Mme Dominique Mollier a été élue secrétaire.

Les membres du bureau **approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.**

Les membres du bureau **approuvent le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité (6 juin 2024).**

**Objet : DE2024-18 : Dossier présenté par la commune de Bonnéage, atelier hors les murs**

Accompagnée par le PNR du Doubs Horloger, la commune de Bonnéage a répondu à l'appel à candidature « Ateliers hors les murs », lancé par la Fédération des Parcs naturels régionaux en partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le ministère de la Culture et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. L'atelier a été sélectionné par la fédération des PNR et se voit accordé une subvention à la hauteur de 2 500€.

**Qu'est-ce qu'un atelier Hors les murs ?**

Il s'agit d'un **temps de rencontre entre des établissements supérieurs et des territoires**. Les Ateliers Hors les Murs consistent à mobiliser des équipes d'étudiants de disciplines différentes : architecture, écologie, paysage, urbanisme, agronomie, économie, design, développement local, sociologie, environnement, aménagement du territoire... Pour conforter l'élaboration d'un projet local avec les acteurs. En immersion pendant une semaine au sein d'un territoire volontaire, les étudiants encadrés par leurs enseignants seront amenés à dialoguer avec les habitants, les élus, les responsables associatifs, les commerçants et les agriculteurs, à s'imprégner du patrimoine et des enjeux pour faire émerger les premières orientations d'un projet local.

Les objectifs d'un atelier Hors les murs sont :

- D'offrir l'opportunité à des étudiants venant d'écoles différentes de se confronter à un champ disciplinaire complémentaire dans les modalités de penser et d'agir sur le territoire ;
- De permettre aux étudiants de se placer en situation professionnelle et de mettre en pratique leurs acquis théoriques, en les confrontant à un territoire particulier qu'est celui d'un PNR, et à la complexité des jeux d'acteurs dans le cadre d'une étude en réponse à la commande d'une maîtrise d'ouvrage ;
- De permettre aux habitants, élus et acteurs locaux de bénéficier d'une approche nouvelle, de décaler leurs regards sur leur territoire, pour conduire de façon globale et transversale les politiques d'aménagement à l'échelle des territoires.

**L'atelier Hors les murs à Bonnéage**

L'Institut Agro Rennes-Angers et l'École d'Urbanisme de Paris s'associent pour réaliser l'atelier Hors les murs à Bonnéage avec 30 étudiants au total. Cet atelier sera découpé en deux phases :

Phase 1 du 20 janvier au 7 février 2025 : réalisation de diagnostics urbanistiques et paysagers et de plans-guides à l'échelle de la commune, avec une semaine de terrain *in situ*, **du dimanche 26 janvier au samedi 1<sup>er</sup> février 2025** ;

Phase 2 du 10 au 28 février : propositions d'aménagement d'espaces ouverts au niveau esquisse.

L'atelier s'intitule : « **RURALITE ET FRONTIERE : Allier la forte attractivité d'un territoire rural aux enjeux d'un paysage durable** ». L'objectif est de réaliser un travail d'urbanisme et de paysage exemplaire s'inscrivant dans une logique d'amélioration du cadre de vie : les étudiants travailleront sur les problématiques, qualités et enjeux de la commune, afin de relever parallèlement les dysfonctionnements du territoire, les éléments remarquables à valoriser ou les fonctions à retrouver.

Le contexte de Bonnéage offrira de la matière pour les sujets d'étude proposés aux étudiants : situation frontalière et forte attractivité, croissance démographique importante, forte pression foncière, urbanisation éclatée de la commune, patrimoine industriel très présent à réhabiliter, position structurante avec le passage de 2 routes départementales et présence de nombreux services, forte pression agricole, patrimoine forestier important mais impacté par le changement climatique, problématiques liées aux déplacements routiers frontaliers, future dorsale cyclable, volonté de production d'énergies renouvelables...

### Valorisation de l'atelier au sein du PNR du Doubs Horloger

Les problématiques et enjeux qui seront abordés par les étudiants lors de l'atelier Hors les murs à Bonnétagé **sont identiques à de nombreuses communes au sein du PNR du Doubs Horloger**. Le travail est particulièrement intéressant pour accueillir des étudiants afin d'obtenir une vision prospective et des regards neufs sur les principaux enjeux de notre territoire, afin d'ouvrir des imaginaires auprès de toutes les collectivités, de faire émerger des possibilités de projets et de proposer de nouveaux récits. **La production de cet atelier murs sera valorisée et communiquée à l'échelle du Parc.**

D'après les informations ci-dessus, il est proposé aux membres du bureau :

- D'autoriser le Président à accorder une aide financière du PNR du Doubs Horloger à la commune de Bonnétagé pour cet atelier Hors les murs à hauteur de la subvention donnée par la Fédération des PNR, soit 2 500€.

**Après en avoir délibéré, le bureau décide :**

- **D'autoriser le Président à accorder une aide financière du PNR du Doubs Horloger à la commune de Bonnétagé pour cet atelier Hors les murs à hauteur de la subvention donnée par la Fédération des PNR, soit 2 500€**

#### Approbation à l'unanimité.

<b>Nombre de voix : 26</b>	<b>Exprimés (en voix) : 26</b>
- pour : 26	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,  
le Président  
Denis LEROUX

